

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout département est facultative dans le Journal du Lot.

Contre les Congréganistes

Le projet de loi présenté par les socialistes et interdisant le droit d'enseigner aux personnes ayant fait vœu de chasteté, est ce qu'on peut appeler du bon anticléricalisme de réunion publique, mais est un tantinet ridicule.

Nous ne sommes pas, dieu merci des partisans ni de la domination cléricale, ni de l'enseignement des prêtres.

Restreindre la liberté d'éducation parce que cette liberté est, aux mains des congréganistes un instrument contre la République, par conséquent, une licence, fort bien ! Interdire au prêtre d'enseigner, sous prétexte qu'il y a des sodomistes parmi les hommes qui font vœu de chasteté, non ! Car alors, nous cessons d'être un régime de liberté, et nous allons tout droit à la proscription d'une classe de citoyens. Il est vrai que l'antisémitisme nous donne l'exemple, mais les antisémites sont-ils des républicains ?

Il est toujours mauvais, du reste, de généraliser un cas particulier. Si la collectivité se trouvait déshonorée par le fait d'un seul, quel groupe social échapperait au déshonneur ? Rien que dans ces vingt dernières années, n'avons-nous pas vu l'armée compter dans ses membres Geomay et Anastay ; la politique compter Baïhaut, le clergé, le curé Bruneau, qui fut exécuté à Tours, le journalisme, Magnier, la médecine Boisleux, la science, Cornélius Hertz, la finance Bonboux, Feder et tutti quanti, la jeunesse des écoles Barré et Lebiez, etc. Ces exceptions ont-elles atteint l'armée, la politique, le clergé, le journalisme, la médecine, la science, la Bourse, les écoles ? Non, n'est-ce pas, et à côté du livre d'érou, chacune de ces catégories peut montrer un livre d'or surabondamment rempli.

Certes, un crime comme celui de Lille est abominable, mais fermer législativement toutes les écoles congréganistes de France, pour ce fait, est solidariser injustement d'honnêtes gens avec un gredin. Cela ne saurait être, sans que la mesure un jour se retournerait contre ceux qui l'auraient prise, ainsi qu'il arrive d'ordinaire de toutes les mesures iniques.

.... La vie congréganiste, le vœu imprudent de chasteté des religieux, la statistique, des expériences nombreuses, récentes et qui ont épouvanté les consciences : tout, écrit la *Petite Gironde*, devrait suggérer aux pères de famille une réserve qui ne serait que sage s'ils aiment leurs enfants. Ici, croyons-nous, il est de la fonction générale de police de l'Etat de veiller, de prévoir et de pourvoir. Mais on ne saurait trop, au nom de la liberté et de la justice, protester contre l'aveugle colère des foules, contre cette sauvage inclination où les portent les primitifs instincts de notre nature à faire l'infamie de tous l'infamie d'un seul.....

De toute cette histoire il ressort que les écoles congréganistes ne sont pas assez surveillées, dit Sarcey, et nous sommes de son avis. Comme lui encore nous pensons que les parents feraient sagement en confiant leurs enfants aux écoles laïques, mais il faut se garder de toute exagération injuste.

Châtions rigoureusement les coupables, mais assurons la paix aux innocents, — surtout s'ils sont nos adversaires ! Nous prati-

querons ainsi la grande vertu républicaine, qui est de laisser à chacun la responsabilité de ses actes.

C. R.

L'affaire Dreyfus

La loi Le Bret au Sénat

On sait qu'il avait été annoncé qu'avant la réunion du Sénat dans ses bureaux pour nommer la commission chargée d'examiner le projet de dessaisissement, les groupes républicains seraient convoqués.

Cette réunion préparatoire aurait eu pour objet un échange de vues sur la situation et un examen anticipé des motifs militant pour ou contre l'adoption du projet du gouvernement.

Mais il parut à la Haute Assemblée, dit la *Petite Gironde*, que les débats de la Chambre et tous les commentaires qui ont suivi avaient suffisamment fait connaître tous les éléments de la question.

Aussi n'a-t-on pas donné suite à l'idée de convocation de groupes. Néanmoins les sénateurs sont venus nombreux au Luxembourg et ne s'entretenaient que de l'accueil qui sera fait au projet du gouvernement.

On a fait les commentaires les plus fantaisistes sur le renvoi aux bureaux, à la séance de lundi, du projet du gouvernement et la nomination d'une commission spéciale le jour même.

Certains ont vu là l'indication des appréhensions du gouvernement. Rien de plus inexact. On procède toujours méthodiquement au Sénat. Rien n'obligeait à une précipitation qui eût paru peu déferente pour la Haute Assemblée.

Les choses se sont passées selon la tradition. Pourquoi y aurait-on dérogé ? Aujourd'hui, la commission sera nommée. Il est à peu près certain qu'elle sera hostile au projet.

Les pointages donnent les 2^e, 4^e, 6^e et 7^e bureaux comme ayant une majorité favorable. Les cinq autres seraient nettement hostiles.

Néanmoins, la nomination du président et surtout du rapporteur est une indication avant laquelle il est prudent de ne pas trop nettement préjuger.

Du reste, en admettant, comme il est vraisemblable, que la commission soit hostile et conclue au rejet du projet du gouvernement, on n'en est pas moins persuadé que, finalement, il sera adopté par le Sénat.

Cesera la répétition de ce qui s'est passé à la Chambre, avec cette différence que la majorité sera considérablement diminuée, et que les principaux chefs de parti ne s'abstiendront pas de prendre part au débat.

En supposant que la commission fasse toute diligence possible, on ne croit pas que le projet puisse être discuté avant mardi.

Fin de l'Affaire (?)

Un de nos confrères, le *Matin*, raconte qu'il y a quelques jours, à l'Elysée, à l'issue d'un dîner offert aux membres du bureau de la Chambre par le président de la République, on discutait, dans un salon, du projet de loi modifiant la procédure de révision qui venait d'être soumis au Parlement. « Ce projet voté, disait M. Charles Dupuy, l'Affaire est terminée. »

Et, comme on se montrait incrédule, le président du conseil offrit à M. Maurice Binder, député du 8^e arrondissement, le pari suivant : un dîner de vingt convets, que l'arrêt de la Cour de cassation serait rendu avant le 20 mars prochain.

Malgré l'assurance de M. Charles Dupuy M. Binder a accepté la proposition du président du conseil.

C'est le cas de dire : les paris sont ouverts ! M. Maurice Binder confirme en ces termes la proposition d'un pari à lui faite par M. Dupuy :

— C'est au cours d'une conversation que j'avais avec lui dans un des salons de l'Elysée, nous a-t-il dit, que M. Ch. Dupuy, président du conseil, a émis l'avis que, grâce à la nouvelle loi, l'affaire Dreyfus pourrait être rapidement close et que l'arrêt de la Cour de cassation serait certainement rendu avant le 20 mars.

J'ai objecté que cela me semblait impossible, étant donné le nombre considérable de pièces dont se compose la procédure de la chambre criminelle (on parle de 2,000), et dont les autres chambres devront prendre connaissance. C'est alors que M. Ch. Dupuy m'a offert un pari que j'ai accepté. J'ajoute qu'il n'a pas été question du fond même de l'affaire, mais seulement de l'arrêt à intervenir, quel qu'il soit.

Le Mardi-Gras à Paris

Mardi, écrit le *Petit Bleu*, on n'a pas fait de politique. Et c'est peut-être ce qu'on a fait de mieux. On a cherché à s'amuser. Y a-t-on réussi ? Je le croirais assez volontiers. Et ce mardi-gras a semblé plus animé et plus bruyant que de coutume.

On éprouvait le besoin de détendre ses nerfs. On s'est battu, non à coups de poings et à coups de revolver, mais à coups de confetti. C'était moins brutal et moins dangereux.

La politique s'était tout de même glissée sur le trottoir, mais sous les traits de nos bambins, costumés en généraux ou en conseillers à la Cour de cassation.

Une mère éclectique tenait d'une main un petit général et de l'autre un petit conseiller. Celle-là, avait un véritable sens politique ; ces deux gamins semblaient très bien s'accorder entre eux ; exemple salubre donné aux grands par les petits.

Il n'y avait plus d'opinion. On ne s'inquiétait ni de l'« affaire », ni de M. Charles Dupuy, ni du Sénat. Il circulait un courant de belle insouciance et de bonne humeur. On ne songeait à conspuer personne. Il y eut même beaucoup de fraternité dans l'amusement. Nous avions fait tant d'économies de cet estimable sentiment que nous pouvions nous livrer à quelques prodigalités. Ce fut donc une journée qui parut presque agréable, même à ceux qui ont horreur de la cohue, tant on éprouvait le besoin de se soustraire un peu au cauchemar journalier.

QUESTIONS D'ENSEIGNEMENT

Le Conseil départemental

Il paraît que dans certains départements on a voté pour des inéligibles aux dernières élections du Conseil départemental. Dans le département de Vaucluse en particulier on a nommé : *Suppression du pourcentage*, et dans l'Isère les voix se sont portées sur le doyen des titulaires et le doyen des adjoints titulaires tous les deux inéligibles.

Ces protestations resteront sans doute isolées. Elles n'en prouveront pas moins aux pouvoirs publics que la législation actuelle présente des lacunes puisque les instituteurs eux-mêmes se reconnaissent tous égaux et demandent qu'on supprime les distinctions établies jusqu'ici entre directeurs chargés

d'une école à 3 classes et titulaires ou adjoints.

Nous souhaitons qu'on tienne compte bientôt de ces justes réclamations.

UN AMI DU PROGRÈS.

INFORMATIONS

La Conférence pour le désarmement

Les négociations qui ont eu lieu entre les cabinets européens ont pour résultat d'éliminer du programme de la Conférence de paix plusieurs points qui paraissent irréalisables. Le gouvernement français est intervenu à Pétersbourg en faveur de la participation du Vatican à la conférence. L'Italie, au contraire, s'opposait à ce qu'une invitation fût envoyée à Léon XIII. C'est pour trancher la difficulté que le gouvernement russe a chargé le gouvernement hollandais de lancer les invitations à toutes les puissances qui seront représentées à La Haye ; or, comme le Pape a un représentant dans cette capitale, une invitation lui serait envoyée.

Il avait été également question d'inviter un Etat neutre ; celui-ci se serait fait représenter par un cardinal qui aurait en même temps représenté le Vatican mais le roi des Belges a refusé d'accéder à cet arrangement.

Retour de M. Rochefort

M. Rochefort est arrivé à Marseille, hier à deux heures, par le paquebot *Général-Chansy*. Sur le quai se trouvaient un millier de personnes. Les gardiens de la paix en grand nombre étaient renforcés par des gendarmes.

Au moment du débarquement, des sifflets se sont fait entendre et quelques bagarres se sont produites entre amis et ennemis du vieux pamphlétaire.

M. Rochefort est monté rapidement en landau et s'est dirigé vers la gare par le boulevard des Dames. Les manifestants l'ont suivi et de nouvelles bagarres se sont produites jusque dans la cour de la gare.

En Algérie

Hier, le tribunal correctionnel d'Alger, a condamné à quinze jours de prison M. Reverard, pharmacien et conseiller municipal de Birkadem, qui avait été arrêté pour avoir écrit une lettre injurieuse au préfet d'Alger.

Un incident à Tunis

On mande de Tunis : Un incident s'est produit, mardi. Pendant la cavalcade des fêtes internationales, sur un char représentant un cirque d'amateurs, on vit, au passage devant la tribune officielle, un clown faisant exécuter des tours sur une piste, avec un fouet, comme à un animal savant, à un autre masque affublé d'effets militaires français.

La scène fut immédiatement interrompue, sans que la majorité des spectateurs ait eu le temps de la remarquer.

Les coupables furent aussitôt arrêtés. L'instruction ouverte établit que c'étaient deux israélites tunisiens âgés de 16 à 19 ans.

La scène avait été concertée entre eux, et les précautions prises pour déjouer la vigilance de la police et du comité.

En raison de leur nationalité, les prévenus ont été déferés au tribunal indigène, l'*Ouzara*, à l'audience des flagrants délits. Des renseignements défavorables ont été donnés sur le principal auteur, qui a eu une attitude inconvenante. L'autre a exprimé son repentir de sa faute.

La sentence a été prononcée suivant la législation par le bey, qui a condamné le premier à deux ans de prison et 500 fr. d'amende, le second à dix-huit mois et 300 fr. d'amende.

Hier, le président du comité et les membres israélites sont allés exprimer au résident général leur indignation et leurs regrets.

Les divers représentants de toutes les communautés israélites, le grand rabbin, le président de l'Alliance israélite, les représentants du Groupe Livournais, les membres des sociétés de secours, ont fait spontanément des démarches analogues, exprimant le vif désir d'un châtement sévère des coupables, protestant de leur profond attachement pour la France, qui leur garantit la liberté et la justice, et affirmant leur respect pour ses représentants et pour l'armée française.

Ils ont fait ensuite une démarche identique auprès du général de Sermet, commandant la division.

La prompté répression et ces démarches ont donné satisfaction à l'opinion et empêché toute émotion.

L'accord franco-italien

Le ministre des affaires étrangères est allé lui-même lundi à l'ambassade d'Italie, remettre au comte Torielli les insignes de la dignité de grand-croix de la Légion d'honneur, qui vient de lui être conférée, à l'occasion de la signature de l'accord franco-italien.

L'ambassadeur de France à Rome a été chargé de remettre les insignes de la même décoration au général Pelloux, président du conseil des ministres du royaume d'Italie, et à M. Luzzati, qui a été, avec le comte Torielli, le négociateur de l'accord.

L'Armée Allemande

On mande de Berlin :

A la commission du budget, le ministre de la guerre a exposé la situation de l'armée française. Il a constaté les grands progrès accomplis qui l'ont rendue égale à l'armée allemande. Le ministre a ajouté que la Russie travaillait, elle aussi, très énergiquement au perfectionnement de son organisation militaire.

L'adoption du projet de loi assurera, a-t-il dit, la paix pour de longues années.

M. Eugène Richter a déclaré avec M. Bebel que rien ne justifiait une augmentation des forces militaires et il a conclu en disant :

— Lorsque nous aurons transformé l'artillerie, nos voisins nous imiteront et nous serons alors exactement au même point.

Au bagne de Genève

Luccheni dans sa cellule

On mande de Genève :

Luccheni, l'assassin de l'impératrice d'Autriche, vient d'être transféré de la prison de Saint-Antoine, où il était détenu depuis sa condamnation, au bagne pénal de l'Evêché.

Lundi à onze heures du soir, le directeur de la prison se rendit à la cellule de Luccheni; celui-ci dormait profondément. — Levez-vous et habillez-vous, dit le directeur au condamné.

Luccheni à peine vêtu fut conduit devant le directeur, qui lui expliqua le régime imposé à l'Evêché, lui donnant quelques conseils.

Le directeur dit que quatre fois par an il pourrait recevoir quelques instants la visite de quelques amis, et, toutes les semaines, celle d'un ecclésiastique. Luccheni ne répondit pas.

Cela dit, le directeur ordonna d'emmener le condamné. Au milieu de cinq gendarmes, Luccheni traversa la rue de Genève, qui mène au bagne de l'Evêché. En peu de minutes, le groupe longea la rue déserte et arriva à destination. Avant d'entrer, l'assassin de l'impératrice d'Autriche jeta un regard autour de lui comme s'il attendait un secours quelconque dans ce suprême moment, puis il rentra résolument. C'était pour la dernière fois que ses pieds avaient foulé les rues de Genève.

Conduit dans une cellule, il fut dépouillé de ses vêtements et revêtit le costume des forçats.

Le condamné fut enfermé dans la cellule 95, dont il ne sortira plus en vie.

Durant six mois il vivra isolément.

On lui donnera du travail dans sa cellule.

Depuis son entrée à la prison de l'Evêché, Luccheni est appelé le 1144; en outre, il est désigné par le numéro de sa cellule.

Son costume est traversé par une bande noire, signe des condamnés à vie.

Tirages financiers

Bons à lots du Panama

Le numéro 1,552,194 gagne 250,000 fr.
Le numéro 1,100,184 gagne 100,000 fr.
Les numéros 954,680, et 1,674,143 gagnent chacun 10,000 fr.

Les numéros 588,189 et 1,064,107 gagnent chacun 5,000 fr.

Les cinq suivants gagnent chacun 2,000 francs, 1,629,361, 1,168,896, 1,823,876, 524,108, 343,200.

Cinquante numéros sont remboursés par 1,000 fr.

Le paiement des lots aura lieu à partir du 15 mars.

Petites nouvelles

La commission de l'enseignement, poursuivant son enquête, a entendu hier M. Henry Béranger.

— La cour d'assises de la Seine a condamné à 20 ans de travaux forcés, un nommé Joseph Métayer, 30 ans, garçon de café, pour avoir assassiné la veuve Maire, sa maîtresse, plus âgée que lui, pour lui dérober ses économies, un livret de la Caisse d'épargne et deux obligations de la ville de Paris.

— Le prince de Galles partira pour Cannes le 3 mars; il séjournera en France jusqu'à la seconde quinzaine d'avril.

— Le ministre de la guerre vient d'adresser aux commandants de corps d'armée, une circulaire pour leur recommander de veiller à ce que les militaires de constitution débile et de santé précaire soient déferés aux commissions spéciales en vue de réforme temporaire.

— Le ministre du commerce a signé aujourd'hui l'arrêté nommant la commission de la presse à l'Exposition universelle. M. Jean Dupuy, sénateur, en est le président.

— Le duc d'Orléans a reçu à San-Remo plusieurs présidents des comités royalistes. Les comités de Lyon, de la Provence et de Montpellier, avec le docteur Jannel, viennent d'arriver.

CHRONIQUE LOCALE

Convocation d'Electeurs

Sont convoqués pour le 5 mars :

A l'effet d'élire leur représentant au Conseil général, les électeurs du canton de Lauzès;

A l'effet d'élire leur représentant au Conseil d'arrondissement, les électeurs du canton de Bretenoux.

CAHORS

Le Carnaval à Cahors

Le Carnaval a été fêté chez nous avec l'entrain accoutumé.

Hier, en particulier, l'affluence des promeneurs était considérable sur le boulevard. On circulait lentement et avec beaucoup de peine.

Le confetti, arme légère, a conquis toutes les classes de la société. Grâce à lui, malgré un ciel monotone, un vent dur courbant les arbres attristés, la gaieté a été radieuse.

La nuit a mis fin à la mascarade et aux batailles de confetti et de serpents !... En voilà pour jusqu'à l'année prochaine !

Conférence

M. Delbreil, ancien vétérinaire en chef de l'armée, propriétaire au Château de Caix (Lot), a fait hier soir, à la Mairie, une conférence très intéressante, sur l'acide carbonique et la future usine de Luzech.

Il a tout d'abord remercié, en excellents termes, M. le Préfet, qui assistait à la conférence, de l'appui moral et matériel qu'il prête à cette entreprise et à toutes celles qui intéressent l'avenir industriel de notre département.

Le conférencier a montré ensuite l'importance actuelle de l'acide carbonique liquéfié, dans l'industrie, et le merveilleux parti que l'on pouvait tirer de la force hydraulique du moulin Bergon, force qui est de 250 chevaux.

La prochaine usine sera construite pour une fabrication quotidienne de 1200 kilogrammes d'acide carbonique. L'écoulement de 600 kilogrammes est déjà assuré. M. Delbreil établit que le prix de revient,

à Luzech, sera de beaucoup inférieur à celui de l'unique usine qui existe dans la région — à Bordeaux. — On pourra donc lutter avantageusement avec cette usine concurrente, dans toute la région du sud et en Algérie.

De plus, l'usine sera sous la direction d'un ingénieur qui a déjà monté une usine similaire et qui en dehors de sa compétence indiscutable, possède un procédé breveté dont il assurera le monopole à l'usine de Luzech.

M. Delbreil affirme que cette affaire donnera toute sécurité aux capitaux et qu'elle sera en même temps très avantageuse pour notre région si dépourvue d'industries.

Nous le souhaitons bien sincèrement.

Cours d'adultes de l'Ecole normale des jeunes filles de Cahors

M. Roubeau, professeur de dessin, fera dimanche, 18 février, de 5 heures à 6 heures, une causerie sur le costume féminin de l'époque gauloise jusqu'au xv^e siècle.

Causerie du samedi

Samedi, 18 février, à 8 heures 1/2 du soir, dans une des salles de la mairie, M. Cahier fera une causerie sur les divers phénomènes qui accompagnent la production de la lumière dans les appareils d'éclairage. — Conditions que doit réaliser un bon appareil d'éclairage.

Véloce-sport cadurcien

Nous rappelons que les membres du V. S. C. sont priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu demain vendredi, à 8 h. 1/2 du soir, au siège de la Société, café Tivoli.

Ordre du jour :

Compte-rendu du bal
Fixation de la date des courses.
Questions diverses.

Viande insalubre

L'inspecteur des viandes de boucherie a fait enfouir, avant-hier, à l'abattoir, une vache tuberculeuse.

Vol de plants de vigne

M. Frécheville, pépiniériste, a porté plainte à la police, que dans la nuit du 12 au 13 courant, un vol de plants d'auxerrois rupestris Pardes, d'une valeur de 50 francs, aurait été commis dans sa pépinière, située Avenue de la gare.

Cirque

Nous rappelons que la première représentation du grand cirque Léonard aura lieu samedi soir à 8 h. 1/2.

Les affiches apposées sur nos murs sont assez explicites pour que nous n'ayons rien à ajouter.

Disons seulement que le programme paraît fort attrayant et qu'il y aura toute sans doute pour applaudir la troupe des frères Léonard.

TOURNÉE SAINT-OMER

ADMINISTRATION CHARLETTY

THÉÂTRE DE CAHORS

Samedi 18 février 1899

AVEC LE CONCOURS DE

Madame J. SAIGNARD

M. CHARLETTY — M^{me} M. BERNOLD

Le Sous-Préfet de Château Buzard

Comédie-vaudeville en 3 actes, de L. Gandillot

AU DEUXIÈME ACTE

La Marche des Cocottes

Suivie d'un intermède

CHANTÉ PAR M^{me} J. SAIGNARD

LE SURSIS

Comédie-vaudeville en 3 actes de MM. A. Sylvain et Gascogne

Ordre : 1^o Le Sursis. — 2^o Le Sous-Préfet.

BUREAUX : 7 h. 1/4 — RIDEAU : 7 h. 3/4.

Vu l'importance et la longueur de ce spectacle, on commencera à l'heure précise.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 11 au 16 février 1899

Naissances

Planavergne, Jeanne-Herminie, rue Galiot de Genouillac, 12.

Fuster, Suzanne-Jeanne-Marguerite, rue Victor-Hugo.

Décès

Cluzel, Jean, cultivateur, 63 ans, à Bégous.
Pradal, Jean, cultivateur, 53 ans, à Toulouse.

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME DES 16 ET 19 FÉVRIER 1899

De 3 h. 1/2 à 4 h. 1/2 (Allées Fénélon.)

Rip-Rip (Allegro)	Planquette.
Zerline (ouverture)	Aubert.
Mascarade (airs de ballet)	Lacôme.
Samson et Dalila (fantaisie)	St-Saëns.
Galop de la basse-cour	Farbach.

Arrondissement de Cahors

SAINT-MARTIN-LABOUVAL. — Dimanche 19 février, réunion du Conseil municipal à 8 heures 1/4 du matin. Objet de la réunion : Chemins vicinaux, Budget, Subventions, Tarifs et promesses de concession dans le cimetière.

Ces réunions étant publiques les électeurs sont priés de s'y rendre.

CASTELNAU. — Foire. — Notre foire a été médiocre à cause du Carnaval et de la coïncidence avec la foire de Montcuq. C'était plutôt une foire de jeunesse que d'affaires.

Quelques paires de bœufs et de vaches ont été vendues, les premiers de 650 fr. à 900 fr., les secondes de 350 fr. à 500 fr. Veaux, 0 fr. 75 le kilog.; peu de transactions sur les moutons.

Une quinzaine de pores gras ont été vendus de 52 fr. à 55 fr. les 50 kilos. La hausse tend toujours à s'accroître.

Volaille. — Poules, poulets, dindons et canards de 0 fr. 55 à 0 fr. 80 cent. le demi kilog.

Lapins domestiques de 0 fr. 75 cent. à 1 fr. 80 pièce; œufs 0 fr. 75 cent. la douzaine.

Halle aux grains. — Blé, 17 fr.; Maïs, 13 fr. l'hectolitre.

GRÉZELS. — M. le professeur départemental d'agriculture fera une conférence publique à la mairie de Grézels le 19 février courant à 3 heures et demie du soir.

Sujet : Cultures locales; progrès à réaliser.

Arrondissement de Figeac

FIGEAC. — Le carnaval. — Chez nous cette année-ci, le carnaval a été on ne peut plus triste. Pas le moindre divertissement; quelques bals dans divers établissements, mais peu fréquentés. Voilà le bilan des dimanche et mardi gras.

Ça se perd, disent les uns. C'est l'effet de la crise intense que nous subissons, disent les autres. Il est permis de supposer qu'il y a du vrai dans ces deux hypothèses.

Mais enfin, quoi qu'il en soit, nous savons que la jeunesse figeacoise va se réveiller de sa torpeur et organiser quelque chose pour la mi-carême. En commençant de suite, elle peut arriver à bien faire.

Arrondissement de Gourdon

GOURDON. — Vol. — Ces jours derniers et pendant la nuit, un vol de treize poules a été commis au préjudice du nommé Henry Lachèze, cultivateur à Saint-Sory, canton de Souillac. La veille au soir, Lachèze avait mis ses volailles dans la grange, qui ne se ferme pas à clé. Quel ne fut pas son étonnement le lendemain matin en constatant que toutes avaient disparu pendant la nuit.

Les auteurs de ce vol sont inconnus. Une enquête a été ouverte par la gendarmerie de Souillac.

— Bal de charité. — Ainsi que nous l'avions annoncé, le bal de charité a eu lieu dimanche dernier dans la grande salle de la Mairie, brillamment décorée à cet effet par M. Veyre, tapissier.

Il a pleinement réussi. Il y a eu salle comble jusqu'à 6 heures du matin, ce qui prouve qu'on ne s'y ennuyait pas.

Les pauvres y ont trouvé leur large part. Cela leur a permis de fêter Carnaval avec plus d'entrain et d'une façon complète.

Bravo à la jeunesse ! Nous souhaitons maintenant que le concert projeté, ait une réussite aussi parfaite.

— *Bal des ouvriers* — Le soir du mardi-gras, un deuxième bal, organisé par les ouvriers de la ville, a eu lieu également à la Mairie. Il a été des mieux réussis et on s'y est amusé beaucoup aussi.

— *Le temps* — Le vent souffle avec une violence inouïe depuis plusieurs jours sans laisser présager la moindre ondée. La douceur de la température a réveillé la sève qui commence à circuler, trop hâtivement, craignons-nous. Les amandiers sont en fleurs. Les violettes émaillent toutes les haies. Les bourgeons de la vigne se gonflent et sont prêts à éclater. On se croirait au printemps.

Ce temps hors de saison ne manque pas de préoccuper beaucoup les propriétaires de vignes, qui craignent — avec juste raison — les gelées printanières.

SOULLAC. — Incendie. — Dans la matinée du 12 février courant, un incendie s'est déclaré dans une maison d'habitation et une grange contiguë, sises au hameau de Lascoux, commune de Souillac, appartenant au sieur Manet Jean, cultivateur, et a détruit complètement ces immeubles et ce qu'ils renfermaient.

Les dégâts évalués à 7,500 fr., sont couverts par une assurance.

GRAMAT. — Union vélocipédique de Gramat. — Voici la composition du bureau :

Président, M. Bergougnoux, pharmacien ; vice-président, M. Fabre, vétérinaire ; trésorier, M. Orliac, licencié en droit ; secrétaire, M. Solignac, clerc d'huissier ; commissaire du cercle, M. Feyt, horloger ; capitaine de route, M. Lalo, horloger ; lieutenant de route, M. Fabre, instituteur adjoint.

Le siège de la société se trouve, café Tivoli, place du Champ-de-Foire.

LABASTIDE-MURAT. — La foire. — La foire du 2^e lundi de février, a été belle et favorisée d'un temps superbe. Les transactions au foirail des bœufs ont été nombreuses et les cours ne variaient guère de ceux de la dernière foire.

Les bêtes à laine se sont bien vendues. Les porcs gras de 55 à 60 fr. le quintal. Les porcelets étaient bien recherchés. Le blé 13 à 15 fr. l'hectolitre. L'avoine 6 fr. id.

Les marchands étalagistes paraissaient satisfaits de la journée.

BULLETIN FINANCIER

La liquidation de quinzaine s'est effectuée dans de très bonnes conditions, les reports ont été faciles et ils se sont traités sur le pied de 3 1/2 à 4 0/0 environ. Les affaires continuent à être fort actives.

Le 3 0/0 s'inscrit à 103,07 ; l'amortissable à 101,27 et le 3 1/2 0/0 à 104,10.

La Banque de France s'est négociée à 3,950.

Le Crédit Foncier se traite à 769. Nous croyons savoir que les demandes d'obligations communales dont l'émission a lieu actuellement s'élèvent à un chiffre fort important. Le Crédit Lyonnais cote 912, la Société Générale 875 et le Comptoir National d'Escompte 597.

La Banque spéciale des valeurs industrielles est ferme à 260.

Les Chaussures françaises cotent 163. Cette Société clôturera le 28 février son premier exercice dont les bénéfices sont prévus pour 500,000 francs.

Le Suez vaut 3,620. Pas de changement notable dans la tenue de nos Chemins.

L'Italien se traite à 96,25, l'Extérieure à 55,60, le Turc D à 23 97, le Russe 3 0/0 1891 à 95,30.

Il est à supposer étant donné les demandes aux guichets émetteurs d'obligations Ville de Paris 1894-1896, que d'ici à peu de temps le public se verra obligé d'acquiescer ces obligations sur le marché, mais avec une prime.

Bibliographie

Le Home-Décor dont la remarquable collection s'augmente chaque jour, vient de publier encore sept nouveaux panneaux décoratifs certainement appelés à un très grand succès.

Tout d'abord deux élégantes compositions d'Abema, la Peinture et la Sculpture, qui viennent compléter la série déjà commencée avec la Musique et la Poésie. Puis un vigoureux panneau Louis XIII de Detti, le Vin, doit avoir comme pendant la Bière, du même auteur ; deux jolis dessus de porte, dans la note décorative nouvelle, les Guêpes et les Papillons, par Gaston-Gérard, et un superbe panneau-écran, la Voie Lactée du même auteur.

Enfin, pour terminer, une gracieuse composition de Firmin Bouisset, les Chardonnerets, délicieux petit panneau spécialement destiné aux chambres d'enfants.

— 172, quai de Jemmapes, Paris.

Soulagement immédiat. — St-Félix (Lot), le 8 avril 1898. Je souffrais énormément depuis longtemps de douleurs névralgiques à la partie droite de la tête. J'ai fait 2 ou 3 frictions avec le Baume Victor, et j'ai senti immédiatement un soulagement. J'ai continué à faire quelques autres frictions, et aujourd'hui je suis radicalement guéri. LAMELOT (Sig. lég.).

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

EXCURSIONS

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaires au Croisic et à Guérande.

4^e Itinéraire

1^{re} classe 86 fr. — 2^e classe 63 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches, et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande, et retour à Paris, *via* Blois ou Vendôme, ou par Angers, *via* Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

2^e Itinéraire

1^{re} classe 54 fr. — 2^e classe 41 fr. — Durée 15 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais, et retour à Paris, *via* Blois ou Vendôme.

Ces billets sont délivrés toute l'année, à Paris, à la gare d'Orléans (quai d'Austerlitz) et aux Bureaux succursales de la Compagnie, et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans, pourvu que la demande soit faite au moins trois jours à l'avance

Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1^{re} et de 20 0/0 en 2^e et 3^e classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les stations hivernales et thermales du réseau du Midi et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Goéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 25 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Billets d'aller et retour de famille

Pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets de famille de 1^{re}, 2^e et 3^e classes, comportant une réduction de 20 à 40 0/0, suivant le nombre des personnes, sont délivrés toute l'année, à toutes les gares du réseau d'Orléans, pour les stations thermales et hivernales du Midi, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Goéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Voyages dans les Pyrénées

La Compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois Itinéraires ci-après, permettant de visiter le Centre de la France et les Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du golfe de Gascogne.

1^{er} ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Mar-

sau, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjean, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2^e ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (via Montauban-Cahors-Limoges ou via Figeac-Limoges).

3^e ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (via Montauban-Cahors-Limoges ou via Figeac-Limoges).

Durée de validité : 30 jours. Prix des Billets : 1^{re} classe 163 fr. 50 c. — 2^e classe 122 fr. 50 c.

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

ÉMISSION DE 500.000 OBLIGATIONS COMMUNALES

de 500 fr. avec LOTS rapportant 13 fr. d'intérêt par an.

PRIX D'ÉMISSION : 485 fr.

Payables : 20 fr. en souscrivant. — 30 fr. à la répartition et le surplus, en 8 versements.

Pendant toute la durée de l'emprunt, chaque tirage comportera 175.000 fr. de lots comprenant alternativement

1 lot de 150.000 fr. et 1 lot de 100.000 fr.

Durant les 20 premières années, ces tirages seront au NOMBRE de 6

pour 1.050.000 fr. de lots par an.

Pour le surplus, voir le prospectus ou l'affiche.

Souscription publique le 21 Février 1899

à PARIS : au CRÉDIT FONCIER DE FRANCE et dans les principales Sociétés de Crédit

DANS LES DÉPARTS : chez les TRÉSORIERES-PAYEURS GÉNÉRAUX ; dans les DÉPARTS : chez les RECEVEURS PARTICULIERS DES FINANCES

OU DANS LES AGENCES ET SUCCURSALES DES SOCIÉTÉS

OUTILLAGE
INDUSTRIEL D'AMATEURS
MACHINES & OUTILS MACHINES à DÉCOUPER
DE TOUTES SORTES TOURS et ACCESSOIRES
pour la Mécanique et OUTILS Français, Anglais et
la Menuiserie. Américains pour tous usages.
TARIF-ALBUM, franco : 0,75. TARIF-ALBUM, franco : 0,75.
Les deux Tarifs 450 Pages, 130 Gravures, Franco : 1,25.
A. TIERSOT, Constructeur B^e, 16, Rue des Gravilliers, Paris.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.



QUINQUINA DUBONNET
Apéritif, Tonique et excite l'Appétit. — Se trouve partout.

Macaroni, Vermicelle, RIVOIRE et CARRET
EXIGER LE PAQUETAGE — Seule vraie garantie

LE

DRAME DES CHARTRONS

PAR JULES DE GASTINE

DEUXIÈME PARTIE

Le procès

V

Sais-tu que si c'était vrai ce que tu dis, M. Henri Soulac, que je tiens pour un galant homme, serait le plus odieux, le plus complet des monstres.

Ariane ne répondit pas.
— Et si cela n'est pas, pense combien est criminel ton soupçon, combien il est injurieux, et quel effroyable scandale il produirait s'il venait aux oreilles de quelqu'un ! Est-ce à lui que fait allusion M. de Cordouan quand il parle d'un criminel mystérieux ?

— Je ne sais pas. Je n'ai pas vu M. de Cordouan, vous le savez bien. Mais il doit avoir eu les mêmes pensées que moi, puisqu'il sait qu'il est innocent, que ce n'est pas lui qui a commis le crime et que ce crime n'a été commis que pour le faire accuser, pour l'arracher à

mon amour !

M. de Millanges hochait la tête.
— Quand l'imagination travaille... murmura-t-il à demi-voix.

Puis il ajouta tout haut :
— Mais si M. de Cordouan a les mêmes idées, les mêmes soupçons que toi, pourquoi ne parle-t-il pas, ne les fait-il pas connaître.

— Pour les mêmes raisons que moi. Il n'a pas de preuves.

— D'un mot, il pourrait foudroyer Henri Soulac.

— Ce mot, peut-il le dire ? on lui rirait au nez.

— Et on aurait raison, dit l'ancien magistrat, car cette accusation est absurde, invraisemblable... A qui ferait-t-on croire que, pour se venger d'un rival, un honnête homme, un paisible négociant, connu et estimé de tous, ait pu imaginer une pareille perfidie ?

— Oui, c'est la grandeur du crime même qui le rend invraisemblable, qui protège le criminel !

M. de Millanges était redevenu sévère.

— Assez, ma fille ! dit-il, je ne puis pas te laisser plus longtemps t'égarer sur ce sujet. L'auteur du crime des Chartrons est M. de Cordouan. Le jugement le prouvera demain, car il sera condamné ; c'est une mauvaise action que d'en soupçonner un autre, et presque un crime d'oser l'en accuser tout haut, comme tu viens de le faire.

Ariane courbait la tête.

— Ne t'avise jamais, mon enfant, de parler à une autre personne de pareilles imagina-

tions, de pareilles chimères...

Moi, je t'aime toujours, et je t'excuse, car je comprends ta douleur ; mais cesse de penser à M. de Cordouan, cesse de le défendre, même dans ton cœur, car il est indigne de toi !

La jeune fille leva au ciel ses yeux où il y avait l'expression, la foi des martyrs.

— Je l'aimerais toujours ! murmura-t-elle.

— Même s'il est condamné ?

— Même s'il est condamné... Car sa condamnation sera injuste, imméritée.

M. de Millanges piétinait d'impatience et de fureur.

— Tu dis cela, fit-il pouvant à peine se contenir, pour me torturer, pour me pousser à bout !

— Non, mon père, Dieu m'est témoin que je voudrais vous éviter tout chagrin, toute douleur. Je dis cela parce que je le pense, et que je ne sais pas altérer ma pensée.

— Tu ne pourras pourtant pas, fit l'ancien magistrat avec éclat, quand M. de Cordouan sera déshonoré, chargé de fers, emprisonné, au bain, songer encore à devenir sa femme !

— Je m'estimerais heureuse et fière d'occuper ses pensées, d'être choisie par lui !

M. de Millanges était effaré.

Sa pensée s'égarait.

Il fit quelques mouvements comme pour se remettre, comme pour s'assurer qu'il ne devenait pas fou, que c'était bien réel ce qu'il venait d'entendre ; puis il dit avec un accent de désespoir navrant :

Ma fille est perdue ! Ma fille m'est ravie pour toujours !

Et il éclata en sanglots.

Ariane, affolée, les yeux pleins de larmes, se précipita sur lui, l'accabla de caresses.

— Mon père, mon bon père, répétait-elle, je vous fais bien du mal, je vous fais bien souffrir ! Pardonnez-moi ! Si vous saviez comme je suis malheureuse !

Il se dégagea, la repoussa.

— Pas d'attendrissement, fit-il, reprenant sa sérénité. Il faut des résolutions viriles. Je ne laisserai pas périr mon enfant.

Puis, se tournant vers Ariane, l'air résolu : Tu vas m'obliger, ma fille, dit-il, à prendre des mesures extrêmes, mais il y va de ton salut...

— Faites de moi ce qu'il vous plaira, mon père... Vous n'arracherez pas de mon cœur...

— Assez. Voici ma résolution... Ecoutez-la bien, car elle sera irrévocable. Quelles que soient vos répugnances, vos arrières-pensées, vous ne sortirez de cet hôtel qu'au bras d'Henri Soulac, votre mari ?...

— M. Soulac, dit Ariane, m'épousera donc malgré moi ?...

— Il vous aime assez heureusement pour ne pas s'arrêter à des résistances stupides de jeune fille.

Ariane eut un mouvement de révolte.

Un étrange éclair brilla dans son regard.

— Eh bien soit ? fit-elle, qu'il m'épouse, s'il l'ose. Ce sera peut-être le moyen de venger et de sauver Edgar ?

M. de Millanges la regarda.

— Que voulez-vous dire, mademoiselle ? (A suivre).

L'hôtellerie sanglante

PAR PAUL MAHALIN

PREMIÈRE PARTIE

Les Assassins

XVII

CONFESSION

Si une chose pareille arrivait j'arracherais mes épaulettes je donnerais ma démission, je quitterais mon pays, et j'irais me faire tuer dans quelque coin où l'on se bat.

Denise l'écoutait sans protester. Elle ne bougeait pas ; mais on voyait en quelque sorte, le déchirement intérieur de sa poitrine, — et les deux larmes qui tremblaient au bord de sa paupière, devaient être du feu liquide.

A la fin, elle parut prendre une grande résolution. Elle se leva, alla à la fenêtre ouverte, tira de la poche de son tablier, l'une des deux lettres qu'elle relisait devant Florence Arnould au commencement de la soirée, — celle dont l'adresse était d'une grosse écriture qui portait le timbre de Valincourt par Chaumont, — la déchira en petits morceaux et sema au vent ces morceaux qui s'éparpillèrent à tra-

vers le parc.

— Que fais-tu ? questionna son frère.

— Rien : un papier sans importance...

Ensuite elle revint vers le lieutenant.

Ses deux mains frémissantes s'appuyèrent sur les épaules de celui-ci, et, d'une voix beaucoup plus ferme qu'on eût put le penser à voir l'espèce d'agonie empreinte sur sa figure :

— Rassurez-vous, Philippe, dit-elle, vous pouvez marcher la tête haute. L'enfant n'est plus et notre bien-aimé père ne sera point dérangé dans le repos éternel.

Hattier respira bruyamment.

— Mieux vaut, murmura-t-il, un ange de plus au paradis qu'un enfant sans nom sur la terre.

Il prit sur la table la missive du marquis, l'alluma à la lampe et la jeta dans le foyer où elle acheva de se consumer. Puis il reprit :

— C'est ta fortune qui flambe, ma pauvre Denise...

— Ma fortune ?

— M. des Armoises t'instituait là-dedans légataire universelle de tout ce qu'il possède.

La jeune femme eut un geste d'insouciance.

Philippe continua :

— On se serait demandé le motif d'une pareille libéralité, — et, de suppositions... Restons pauvres pour rester honorés... Désormais, ton secret n'appartient plus qu'à nous.

Elle essaya de s'accrocher à une espérance, comme le malheureux qui se noie cherche à se retenir à la branche qui pend au-dessus du courant.

Pourtant s'informa-t-elle, si Gaston revenait ?

L'officier secoua la tête :

— Soit forte ma Denise, dit-il. Tu es fille et sœur de soldat. Le marquis ne reviendra pas.

— Et pourquoi cela, mon Dieu ?

— Parce que ce coin de terre lorraine est plein d'embûches et d'abîmes parce que les scélérats auxquels je viens donner la chasse ont recommencé leurs prouesses ; parce qu'il n'y a enfin qu'une dizaine de lieues de Charmes à Vittet et que l'on ne met pas huit jours pour faire dix lieues.

Ces paroles entraient comme une grève dans le cœur de Denise.

Le lieutenant reprit :

— Le marquis m'a écrit ceci : « Si votre sœur ou vous ne m'avez pas revu avant que ces papiers vous soient remis par notre hôte de la Poste, à qui je les confie, c'est que j'aurai rencontré le malheur sur ma route. » Or, je connais assez l'homme et le gentilhomme pour ne point douter un instant que, s'il n'est pas arrivé avant aux Armoises, c'est qu'il aura été frappé en chemin par le malheur qu'il redoutait...

— Mon frère !...

— Et ce malheur n'est autre que le couteau ou la balle de ces misérables qui jusqu'à présent, ont échappé à toutes les recherches...

— Vous croiriez ?...

— J'en suis sûr ; le marquis Gaston aura été assassiné. Où et par qui ? C'est ce que j'ignore, mais ce que je découvrirai, quand je devrais laisser mes os dans ce pourchas !...

Il ajouta en baissant la voix :

— D'ailleurs, nous tenons une piste.

— Une piste ?

— Une piste qui nous conduira à la tanière où se tiennent ces loups et ces renards...

— Oh ! mon rêve ! murmura la jeune fille devant les yeux de laquelle repassait, effrayante, la vision dont nous l'avons entendue entretenir Benjamin.

Philippe poursuivit :

— C'est l'histoire de la bouteille à l'encre...

Mais nous y verrons clair, à la fin, M. de Bernécourt et moi : M. de Bernécourt, le directeur du jury d'accusation au Parquet d'Epinal... un rude débrouillard, sacro-dieux !...

— Ah !... balbutia Denise, qui écoutait à peine.

— Ce n'est pas la première fois, continua le lieutenant, que Dieu se sera servi de la main d'un innocent pour confondre et punir le crime... Par exemple, il faut attendre que Dieu ait rendu à cet innocent la raison avec la santé...

La jeune fille toucha son front du doigt :

— Excusez-moi, fit-elle. Ma pauvre tête est lasse, — je ne saisis pas...

— Je le crois, parbleu ! bien, que tu ne saisis pas !... Je ne m'explique qu'à moitié. Dame ! quand on a promis de se taire...

Denise répéta machinalement.

— Se taire ?

— L'affaire n'a chance de réussir qu'à ce prix. J'ai peut-être trop bavardé. Ne raconte-t-on pas que les brigands en question ont des oreilles dans tous les murs ?...

(A suivre.)

BIBLIOGRAPHIE

Les chansons de Béranger

Béranger est le plus populaire de nos chansonniers. Il n'est personne qui n'ait entendu chanter un de ses refrains. Mais on ne connaît ces chansons qu'imparfaitement et beaucoup qui désiraient les mieux connaître n'ont pu jusqu'ici le faire parce qu'il n'existait pas de ces chansons d'édition vraiment populaire et que les airs n'en étaient pas notés.

La lacune est comblée ; une édition populaire vient de paraître. Les chansons de Béranger paraissent en livraisons à dix centimes soigneusement éditées avec de superbes illustrations, la musique harmonisée par F. Casadesus et des accompagnements appropriés au style des chansons.

La 79^{me} livraison vient de paraître. Elle contient : *L'Echelle de Jacob, le Refus, le Déluge.*

Il faut posséder cette nouvelle édition des chansons de Béranger. La publication en livraisons de ces chansons en rend l'acquisition facile. Il faut en profiter.

Demandez une livraison spécimen aux éditeurs GARNIER FRÈRES, 6, rue des Saints-Pères, Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 1368^e livraison (18 février 1899).

Le trésor de Madeleine, par Pierre Maël. — Les bancs de Terre-Neuve et le French Shore. — Les compagnons de la Marjolaine, par Arsène Alexandre. — Termites et Termitières, par H. M. de Mathuisieulx.

Abonnements : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Hachette et C^o, boulevard Saint-Germain, 79 Paris.

TOUR DU MONDE. — Journal des voyages et des voyageurs. — Sommaire du N^o 7 (18 février 1899).

1^o Le voyage d'un Anglais aux régions interdites (Le pays sacré des Lamas), par M. A.-H. Savage-Landor.

2^o A travers le monde : Les fermes d'essai aux colonies, par P. Bourdardie.

3^o Civilisations et religions : Un Anglais roi des Iles Keeling-Cocos ; Bienfaits de son administration.

4^o Questions politiques et diplomatiques : En Extrême-Orient : Les Russes et les Anglais dans la mer Jaune, par Villetard de Laguerie.

5^o Missions archéologiques : La mission archéologique d'Indo-Chine.

6^o Livres et Cartes.

7^o Les Revues Etrangères : Le Brésil et l'émigration Allemande. — L'île Toas, à l'entrée du lac Maracaibo (Deutsche Kolonialzeitung). — Voyage à l'île de Sokotera (The Scottish Geographical Magazine).

Abonnements : Un an, 26 fr. Six mois, 14 fr. Bureaux à la librairie Hachette et C^o, 79, Boulevard Saint-Germain, Paris.

Le Livre des Nouvelles

Tome II. — N^o 1

Sommaire. — Extraordinaire cuisine de deux vieux, par Pierre Loti. — Le réséda du curé, par Anatole France. — Conte d'amour, par Paul Margueritte. — Salga, par Carmen Sylva.

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris. — Sommaire du 16 février 1899.

V^o Nacla : Chronique. — Jérôme Monti : La mort de l'huissier. — Daniel Lesneur : Comédienne (suite). — Claire Vautier : Inutile (suite). — Constant Améro : Blanche-Neige (suite). — Pierre Maël : Les Naufrageurs (suite). — P. Vigné d'Octon : Cœur de Savant (suite). — V^o Nacla : L'enfant (suite).

LE MUSÉE DES FAMILLES (66^e année) paraissant deux fois par mois, publiée dans son numéro du 15 février 1899 :

L'oiseau bleu, par P. du Château. — L'idée de Ghislaine, par B. Neullès. — Causerie, par E. Muller. — Le Devoir, par Nic Hennique. — Les Nécrophores, par J.-H. Fabre. — Mouvement scientifique, par G. Brunel. — La caricature et les caricaturistes, par E. Bayard. — Les deux Hilarion, par P. Legendre. — Mosaïque, par Eug. Muller.

Illustrations par L. Jouenne, Guydo, Hogarth, etc., et d'après de vieilles estampes.

Prix d'abonnement : Paris, un an 14 fr. Départements, 16 francs, à la Librairie Ch. Delagrave 15, rue Soufflot, Paris.

SAINTE-NICOLAS. — 20^e année. — Sommaire du n^o 12. — 16 février 1899.

Filleuls de Napoléon (Cap. Danrit). — La Troupe de Don Galaor (Eud. Dupuis). — Le Tribunal de Saint-Nicolas. — Portrait du Lauréat des Devinettes. — Histoire à raconter. — Boîte aux lettres. — Tirelire aux devinettes.

Illustrations par Paul de Sémant, A. Birch, Jean Geoffroy, L. Rudnicki, J. Coulon, etc.

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande par lettre affranchie.

Bureaux à la Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris, et chez tous les libraires.

Abonnements : Paris et départements : Six mois, 10 fr. Un an, 18 fr.

VIENT DE PARAITRE NOUVEAU COURS DE MORALE

Rédigé conformément aux programmes officiels du 27 juillet 1882

COURS ÉLÉMENTAIRE ET MOYEN

L'Enseignement Moral à l'École primaire

par F. VIALA, instituteur public Avec une préface de M. MOURGUES, insp. pri^{er} Livre de morale pratique et de lecture courante 1 vol. in-12 cartonné, 272 pages, 4 fr. 40

Augustin CHALAMEL, éditeur, 17, rue Jacob, PARIS Se vend aussi chez l'AUTEUR, à LASALLE (Gard). CONDITIONS DE VENTE :

Envoi franco contre le montant en timbres-poste ou mandat pour les spécimens. — Remise ordinaire pour les commandes.

Pour les commandes adressées à l'auteur, à LASALLE (Gard) contre le montant en timbres-poste, remise de 20 0/0 franco de port (pour les membres de l'enseignement seulement). Indiquer la gare qui dessert la localité.

On est prié de faire inscrire l'Enseignement moral sur la liste départementale lors de la prochaine conférence cantonale.

Société anonyme de la MODE ILLUSTRÉE Rue Jacob, 56, à Paris

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE Sous la direction de Mme EMMELINE RAYMOND 16 PAGES IN-4^o

PARAIT TOUTES LES SEMAINES AVEC UNE GRAVURE COLORIÉE SUR CHAQUE NUMÉRO

La Mode illustrée, tout en restant ce qu'elle a été jusqu'ici avec tant de succès, c'est-à-dire le journal par excellence des travaux utiles et des travaux d'agrément, a augmenté, à partir du 1^{er} avril 1897, son format et le nombre de pages. Elle donne, sans augmentation de prix : 1^o Quatre pages de plus. 2^o Une gravure coloriée sur la première page de chaque numéro. 3^o Les romans illustrés peuvent être reliés à part.

Les 52 numéros qu'elle publie chaque année contiennent plus de 2,000 dessins de toutes sortes : dessins de modes, de tapisserie, de crochet, de broderie, plus 24 feuilles contenant les patrons en grandeur naturelle de tous les objets constituant la toilette, depuis le linge jusqu'aux robes, manteaux, vêtements d'enfants ; elle offre en plus à ses abonnés 24 patrons découpés sur différentes tailles à choisir sur 250 modèles de tous genres.

Le public n'est pas contraint à s'abonner pour l'année entière ; il peut s'abonner à l'essai pour trois mois.

Un numéro est envoyé gratis à toute personne qui, désirant mieux se renseigner sur le Journal, en fera la demande par lettre affranchie.

Prix pour les départements : 1^{re} édition : 3 mois, 3 fr. 50 ; 6 mois, 7 fr. ; 12 mois, 14 fr. — 4^e édition, avec une gravure coloriée chaque numéro : 3 mois, 7 fr. ; 6 mois, 13 fr. 50 ; 12 mois, 25 fr.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de M. l'Administrateur rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi s'abonner dans tous les bureaux de poste et dans toutes les librairies des départements.

PIANOS ET MUSIQUE A. DENAU

65, Boulevard Gambetta, Cahors.

Comptoir de Musique de 10,000 morceaux. — Pianos des meilleurs facteurs. — Lutherie. — Fournitures pour fanfares. — Location de Pianos, à partir de 8 fr. par mois. — Accords. — Réparations.

MAISON

LOUBEYRE

COIFFEUR-PARFUMEUR

Inventeur breveté S. G. D. G. — Patented en France, Angleterre, Belgique

CAHORS, Boulevard Gambetta, CAHORS

Premier Prix à toutes les Expositions Hors concours — Membre du Jury

Cette Maison se recommande par la nouvelle installation de son Salon de Coiffure (Hommes et Dames). Des employés des premières maisons y sont constamment attachés et on peut être assuré d'y trouver toujours un service irréprochable. Elle pratique l'antiseptie comme aucune maison de Paris ou de province ne le fait encore et elle ne craint, de ce chef, aucune concurrence. « Tout pour l'hygiène » telle est la devise de la Maison. M. LOUBEYRE vient de créer une étuve modèle, adoptée par les Hôpitaux de Paris, agencée de façon à assurer la désinfection complète de tous les instruments de coiffeurs et autres. Cette étuve, qui va fonctionner dans son Salon, est appelée à devenir, à bref délai, le complément indispensable de toutes les Maisons de premier ordre en France et dans le monde entier.

LOTION ANTISEPTIQUE DU D^r GELIS

Contre les Pellicules et la chute des Cheveux — Résultat garanti. Prix : 2 fr. 50 et 1 fr. 50. — Flaçon n^o 2 : 3 fr.

Un Prix-Courant est tenu à la disposition des clients pour tous les articles de Parfumerie des premières Maisons de France et de l'étranger.

J. VALDIGUIÉ

PHOTOGRAPHE A CAHORS

Lauréat des grandes Expositions Internationales, 7 fois Hors Concours.

Opère tous les jours, de 8 h. du matin à 5 h. du soir. — Tous genres de travaux garantis avant livraison. — Derniers progrès du jour.

Spécialité d'AGRANDISSEMENTS INALTÉRABLES jusqu'à 2 mètres de hauteur sur 1 mètre de large.

Portraits de toute dimension depuis la carte de visite jusqu'à la grandeur naturelle. Reproduction de vieilles photographies en tous genres, gravures (dessins, objets d'art), autographes etc. Travaux à domicile pour Ingénieurs, Architectes. Toutes les nouveautés photographiques sont exécutées par M. Valdiguié, des échantillons de ces dernières sont exposés dans son salon. Tous les travaux sont livrés absolument irréprochable. et sont recommandés s'ils ne plaisent pas. Vues de Cahors et des environs.

CABINET DENTAIRE TOUS LES JOURS

De 9 heures à 5 heures, 9, rue du Lycée (à côté de la Poste aux lettres) CAHORS

P. BOURGET

Mécanicien-Chirurgien Dentiste Guérison des Dents les plus malades sans les extraire, procédé breveté s. g. d. g.

Prothèse et Réparations nts et Dentiers livrés en 48 heures.

CHÊNES TRUFFIERS

A vendre chènes truffiers d'une espèce excellente et certaine.

S'adresser à M. Salgues, au moulin du Périé, à Cahors.



LE JOURNAL DU LOT

EST EN VENTE à Cahors :

Chez M^{me} ESTIENNE, buraliste, boulevard Gambetta.

— M. HERBLIN, au kiosque de la place d'Armes.

— Mlle Euphrasie IMBERT, marchande de journaux, à côté de la Mairie.

— Mme veuve BRUEL, buraliste, rue de la Mairie.

— M. MAURY, marchand de journaux, 16, rue Nationale.

Le propriétaire-gérant: A. COUESLANT.